

Sannois


SANNOIS
une volonté d'harmonie

en direct

Le magazine des Sannoisiens - N° 152 - DÉCEMBRE 2009

NOËL APPROCHE

La ville s'anime p.8-9

www.ville-sannois.fr

INFOS

➤ ASSOCIATIONS

Les associations doivent présenter leurs statuts et la composition de leur conseil d'administration et prévenir de tout changement (adresse, conseil d'administration...) auprès du service des Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

Ces informations sont nécessaires pour la bonne gestion de vos dossiers et pour votre insertion dans le Guide pratique de la ville.

➤ COMMERÇANTS

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir, nous serons heureux de vous présenter.

Contacts

Service Économie : 01 39 98 21 19

Service Communication : 01 39 98 20 04

➤ RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Le Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (CICAS) a cessé ses permanences à Sannois. Les personnes intéressées sont invitées à téléphoner au 0 820 20 07 01 où un rendez-vous leur sera proposé à Argenteuil, Franconville ou au siège du CICAS à Cergy.

➤ PRESTATIONS SOCIALES (CAF) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

► **Assistante sociale de la CAF** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette, lundi matin et vendredi après-midi. Prendre rendez-vous au : 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33

► **Conseillère en économie sociale et familiale de la CAF** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale - 26-28, avenue Damiette, vendredi matin de 9h à 12h. Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33

► **Accueil CAF** : désormais, les allocataires doivent se rendre à Argenteuil (angle bd Héloïse et avenue du Gl de Gaulle) le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, ou à Saint-Gratien, à la Maison des Services Publics, Centre Commercial « Les Raguenets », le lundi de 13h30 à 16h.

➤ SERVICE JEUNESSE

Animations, sorties, loisirs, aide aux devoirs...

Renseignements et inscriptions :

Service Jeunesse

1^{er} étage de l'Hôtel de Ville

01 39 98 20 70

■ LA MAIRIE RECRUTE

► Un chef d'équipe pour le Service Paysage et Cadre de Vie

► Un directeur adjoint pour la Maison de l'Enfance (infirmière ou puéricultrice diplômée)

► Un maçon pour le Service Voirie

Adresser CV avec photo et lettre de motivation à M. le Maire – DRH – Hôtel de Ville – BP 60088 Place du Général Leclerc – 95111 Sannois Cedex



services de garde

■ MÉDECINS

► Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié.

Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente.

Ce système est contrôlé par l'Association des Médecins Libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

► SOS Médecins : 01 30 40 12 12

► Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil 01 34 23 17 87 / 17 88, dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy (69, rue du Lieutenant Colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

■ PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

7 décembre MASSON : 01 39 81 20 43 (23, boulevard Charles de Gaulle)

14 décembre LASJUNIES : 01 34 11 35 06 (Centre commercial 1, rue de la Horionne)

21 décembre LANDEAUD : 01 39 80 70 03 (5, rue du 8 mai 1945 - place de l'Église)

28 décembre BOULBET : 01 39 81 20 53 (86, boulevard Charles de Gaulle)

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi.

En dehors des heures d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le commissariat de Sannois au 01 34 11 81 81 qui vous indiquera le pharmacien de garde.



Collecte des déchets

Respectez les jours et les horaires adaptés au tri et au ramassage de chaque déchet

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, nous vous rappelons quelques règles.

► **LE BAC MARRON (ordures ménagères)** : collecte le matin, à partir de 5h15 : sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19h (17h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE BAC JAUNE (emballages et papier)** : collecte le soir, à partir de 19h30 : sortir le conteneur le soir, à partir de 19h. Il doit être rentré au plus tard à 9h, le lendemain matin.

► **LE BAC VERT (collecte du verre)** : collecte le matin, à partir de 7h : sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE JOUR DE RAMASSAGE** varie en fonction du secteur d'habitation : pavillonnaire ou collectif. Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie et peut être demandé au Syndicat Emeraude.

► **LES OBJETS ENCOMBRANTS** doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19h. Prochains jours de ramassage : secteur 1 : 3 décembre - secteur 2 : 10 décembre - secteur 3 : 17 décembre - secteur 4 : 24 décembre

► Pour la récupération des **PRODUITS TOXIQUES** (peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires...) vous devez vous rendre à L'ECO-SITE du Plessis-Bouchard (12, rue Marcel Dassault - parc d'activités des Colonnes - 01 34 11 92 92). Ouvert de 10h à 18h sans interruption le lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14h à 18h le mardi et jeudi (horaires d'hiver jusqu'au 31 mars). Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

► **EN CAS D'INFRACTION** : Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sortie et de rentrée des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).



Un Mémo Tri pour jeter utile...

« Où jeter quoi ? » : un Mémo Tri permet, grâce à un onglet, de visualiser rapidement les consignes pour bien trier les déchets. Il vous servira au quotidien ! Vous pouvez vous le procurer en Mairie.

Renseignements : Syndicat Emeraude – 01 34 11 92 92
syndicat.emeraude@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 17 décembre à 21h - Salle du Conseil Municipal – 5^e étage de l'Hôtel de Ville – Une synthèse du compte-rendu du précédent conseil est affichée sur les panneaux administratifs à l'extérieur de l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la séance. Le compte-rendu intégral figure sur le site Internet de la ville : www.ville-sannois.fr

PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois – Député du Val d'Oise – Président de l'Union des Maires du Val d'Oise – vous reçoit, avec les adjoints, le lundi de 18h à 19h30, sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville (4^e étage). Il vous donne également rendez-vous sur le marché le premier dimanche de chaque mois.

> A SAVOIR

SERVICES ADMINISTRATIFS

► **Aide aux démarches administratives**
Mercredi de 15h à 17h
46, bd Charles de Gaulle.

► **Permanences juridiques**

Les juristes de la Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Paris Île-de-France vous reçoivent sans rendez-vous tous les jours de la semaine pour vous aider dans les domaines juridique, technique et comptable en copropriété, à Issy-les-Moulineaux – 21, rue J.-P. Timbaud, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Renseignements : 01 46 01 00 21
e-mail : cspcidf@wanadoo.fr
site internet : www.cspc.asso.fr

► **Allô service public**

Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État a mis en place un numéro de téléphone unique, le 3939, permettant à tout usager d'obtenir, en moins de trois minutes, une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif. Ce numéro - 3939 - est accessible à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h, au tarif de 0,12 € la minute.

Sannois en direct

Le magazine des Sannoisiens - N° 152 - DÉCEMBRE 2009



Ma ville 4-6

L'écho des quartiers	4
Décorations de Noël	4
Animations seniors	5
Ateliers équilibre	5
Soins palliatifs	5
Recensement de la population	6

Mieux vivre 7

Animations du CAS
Inscription vacances d'hiver
Ateliers multimédias

GROS PLAN 8 - 9 Les animations de Noël

Toute la ville
dans la magie
de Noël



Libre parole 10

Compte-rendu du Conseil municipal
Tribune libre



Bulle d'air 11

Les cyclistes dans la ville
Récupération des écrans de télévision
Permis pour chiens dangereux



J'y vais... 12-13

Téléthon
Les scolaires à l'EMB
Concerts à l'EMB
Le Bollywood show au Centre Cyrano
Exposition à la MLA
L'École de Musique sur scène
À la découverte de la MLA



Ça s'est passé... 14

Octobre-novembre en photos :
– sortie champignons
– les bacheliers à l'EMB
– salon d'automne du Petit Format...

Agenda 15-16

Un numéro vert
pour « Sannois en direct »

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas *Sannois en direct* ou, vous-même, vous le recevez de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants. Il s'agit du 0800 07 12 50. De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : sannois@champan.com. Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au 01 39 98 20 04 ou adresser un courriel à presse@sannois.fr.

Direction de la publication : Yanick Paternotte
Rédaction en chef : Marie Baca
Rédaction : Corinne Gordet, Audrey Champion, Virginie Razungles
Photos : Mairie de Sannois, DR

Conception-réalisation-impression :
Imprimerie Moderne de l'Est
25110 – Baume-les-Dames
Imprimé sur du papier 100 % PEFC
issu des forêts gérées durablement



Magazine municipal de la Ville de Sannois
Mairie de Sannois – BP 60088 – 95111 Sannois Cedex
© 01 39 98 20 00 – www.ville-sannois.fr

édito



Ce mois de décembre voit se concrétiser l'un des projets phares de notre campagne électorale... Il s'agit de l'ouverture de la Maison de l'Enfance dans le square Ribot. Ce nouvel équipement de 1 000 m² pourra accueillir 50 enfants en multi-accueil collectif dont des places réservées aux bébés de moins quinze mois. Une évolution qui me semblait

indispensable lorsque l'on sait à quel point il est difficile aujourd'hui de trouver un mode de garde. Il est important de permettre aux parents de reprendre sereinement leur vie active en sachant que leur enfant est entre de bonnes mains.

Un aménagement de qualité pour privilégier les aspects de développement durable à Sannois : l'environnement, l'économie et le social. Le lieu choisi n'est pas le fruit du hasard. Ce remodelage complet de l'îlot Touzelin-Gambetta met à l'honneur le poumon vert du Parc Ribot, totalement réaménagé, avec de nouveaux cheminements, de nouveaux jeux d'enfants, de nouveaux bancs ! Cet écrin de verdure se veut un lien générationnel : il permettra à nos seniors de la résidence Utrillo de côtoyer parents et enfants de l'École de Musique et de la Maison de l'Enfance.

Félicitations aux entreprises et aux employés communaux qui ont réalisé ce superbe équipement. Merci aux financeurs (CAF, Conseil Général du Val d'Oise) et en particulier aux Ministères de la Famille et de l'Intérieur pour leurs subventions déterminantes : cet équipement fait honneur à Sannois !

Décembre, c'est également le Téléthon. Cette année, la ville de Sannois est Village d'accueil du Téléthon 2009 en Val d'Oise ! C'est pour nous la reconnaissance de plusieurs années d'investissement de la commune et des associations sannoisiennes. Un élan de générosité impulsé il y a près de 15 ans par M. Vaudatin et repris cette année par l'association « Tel est ton Sannois » et le soutien actif de l'équipe municipale.

Fait exceptionnel, le vin de Sannois sera mis aux enchères au profit du Téléthon. Vous êtes nombreux à nous demander s'il est possible d'acquérir quelques bouteilles... C'est le moment ou jamais ! Bonnes fêtes de fin d'année !

YANICK PATERNOTTE

Maire de Sannois
Député du Val d'Oise
Président de l'Union des Maires du Val d'Oise

TRAVAUX

SUIVIS PAR LES SERVICES
TECHNIQUES DE LA VILLE

> Quartier Centre-Ville/Bel Air

– Maison de l'Enfance : Fin des travaux mi-décembre 2009. En novembre, un arrêt de bus a été aménagé devant l'établissement et le trottoir refait.



- Fin des travaux du square Alexandre Ribot : réouverture début décembre.
- Résidence Maurice Utrillo : travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture et installation de panneaux solaires.
- Rue du Bel Air : réfection de la chaussée réalisée en novembre.

> Quartier Voltaire

– Réalisation par le Conseil Général d'un carrefour à feux à l'angle de la rue Keiser et de la rue des Pointes.

> Quartier Gare

- Poursuite des travaux de la gare : mise en accessibilité pour les Personnes à mobilité réduite (PMR).
- Impasse du Jardin Renard : les travaux d'éclairage public et de réfection de la voirie se poursuivent jusqu'à la fin de l'année. L'enfouissement des réseaux a été réalisé courant novembre.

BIENVENUE À...

Nadia Mancarella – Psychologue (sur place et à domicile)
6, rue Vauconsant - 06 62 69 62 26

Agueda Munoz – Psychologue
83, bd Charles de Gaulle - 01 39 80 46 30

Le magasin SPAR près de l'église ouvrira de nouveau entre le 20 et le 25 janvier 2010.

Ouverture du magasin Picard rue d'Argenteuil, avant les fêtes de fin d'année.

DOCUMENTATION

L'édition n° 2009/03 volumes 1 et 2 du recueil des actes administratifs de la Ville de Sannois est en vente au prix de 10 €. Il est également consultable au service Documentation au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.

Animation dans les quartiers

Opération « Décorations de Noël »



Le jury, composé d'un membre de chaque conseil de quartiers, passera le 15 décembre, à partir de 17h30, pour les fenêtres et balcons et le 16 décembre, à partir de 17h30, pour les maisons et jardins. Cette année, la remise des prix aura lieu le vendredi 18 décembre lors de l'inauguration de la patinoire.

>> Participez à la vie de votre quartier !

Vous avez des idées pour votre quartier ou tout simplement envie de vous y investir ? N'hésitez pas à participer aux réunions des conseils de quartiers qui sont ouvertes à tous.

Prochaines réunions en janvier.
Service des conseils de quartiers :
Monique Jaret : 01 39 98 20 25.

Sylvie Enguerrand, Maire-adjoint chargé des Conseils de quartiers, reçoit sur rendez-vous, le lundi de 18h à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

■ RETENEZ CETTE DATE !

Un conseil de ville se tiendra le jeudi 10 décembre, à 20h30, à la Mairie, en présence de Monsieur le Maire et des élus. ■

Le Maire travaille pour vous

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

► **30 octobre** : Participation au premier vol Paris-Hambourg de l'Airbus A380 d'Air France ;

► **2 novembre** : Rendez-vous avec Brice Hortefeux, Ministre de l'intérieur ;

► **4 novembre** : Rendez-vous avec M. Mansat, Maire-adjoint de Paris sur le thème du Grand Paris ;

► **5 novembre** : Rendez-vous avec Jean-Louis Borloo à l'Assemblée Nationale – Réunion de réflexion autour de la proposition de Jacques Dermagne pour une chartre de développement durable de Roissy-Charles-de-Gaulle, avec le Préfet de la Région Île-de-France, M. Canépa – Réunion en mairie avec les représentants du Comité national et départemental olympique et sportif de la Direction départementale de la jeunesse et des sports et de l'Éducation nationale, suite à la sélection d'une classe de l'École Pasteur pour le camp olympique dans le Morbihan – Comité du SIREG ;

► **6 novembre** : Réception des sports à Saint-Gratien ;

► **7 novembre** : Vernissage du 17^e Salon artistique de l'Orangerie de Roissy-en-France – Soirée départementale du Parti radical à Enghien-les-Bains ;

► **9 novembre** : Rendez-vous avec le Colonel Caussé du Groupement de gendarmerie du Val d'Oise – Présence à la réception donnée en l'honneur de la venue du Vice-Président du Conseil d'Etat,

M. Jean-Marc Louvet, au Tribunal administratif de Cergy ;

► **10 novembre** : Rendez-vous avec M. Tardieu, Directeur de cabinet du Président d'Air France – Remise des récompenses aux bacheliers ;

► **11 novembre** : Cérémonie du 11 novembre et banquet de l'Union Nationale des anciens Combattants (UNC) ;

► **12 novembre** : Spectacle « Le Clan des divorcées » au Centre Cyrano ;

► **13 novembre** : Rendez-vous avec M. Molin, Directeur de la Direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture ;

► **15 novembre** : Présence de M. Gaubert, représentant du maire, au déjeuner de l'Accueil Sannoisien ;

► **17 novembre** : Cocktail dînatoire à la Société PlasticOmnium environnement à Levallois-Perret ;

► **18 novembre** : Dîner des commerçants ;

► **19 novembre** : Réunion du Comité d'expansion économique du Val d'Oise (CEEVO) à Roissy sur le thème de la ligne TGV Creil / Roissy ;

► **20 novembre** : Table ronde sur le fret à la Maison de l'environnement de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle – Accueil des nouveaux habitants ;

► **29 novembre** : Assemblée générale de la FNACA ;

► **30 novembre** : Spectacle de Noël de la Crèche des Tilleuls.



Garder son équilibre après 60 ans

Face au succès rencontré en 2009, le Centre d'Action Sociale reconduit, à partir de janvier 2010, l'atelier Equilibre et Prévention des Chutes.

Les objectifs de cet atelier sont de :

- Mieux appréhender les mécanismes de la marche,
- Travailler l'équilibre et les coordinations,
- Prendre conscience des bonnes et mauvaises attitudes,

- Apprendre à se relever en cas de chute,
- Prendre ou reprendre confiance en ses capacités physiques.

Les jours, heures et lieux des ateliers vous seront précisés lors de votre inscription.

Tarif : 15 € pour les 12 séances.

Renseignements complémentaires au 01 39 98 35 05

Inscriptions et encaissement au Centre d'Action Sociale

26-28, avenue Damiette - les lundis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.



Prise en charge des soins palliatifs

Si vous ou un de vos proches bénéficiez d'une prise en charge en soins palliatifs à domicile, l'assurance maladie peut vous apporter une aide financière notamment pour :

- Les frais de garde-malade à domicile (sous conditions de ressources),
- Des prestations non remboursables mais justifiées médicalement (fauteuil de repos, alimentation...).

Pour obtenir une aide pour l'achat d'aliments et/ou d'accessoires, contactez le service Actions Sociales, Handicap et Autonomie au 01 34 22 24 12.

Pour tout renseignement :

CPAM du Val d'Oise - 2, rue des Chauffours

Immeuble Les Marjoberts

95017 Cergy-Pontoise Cedex France

Tél : 3646 (0,028 €/mn + 0,078 €).

Affronter l'épreuve du veuvage

L'ADVC 95 (Association Départementale des Conjointes Survivants du Val d'Oise) regroupe une équipe de bénévoles qui ont connu l'épreuve du veuvage.

L'ADVC est rattachée à la FAVEC (Fédération des Associations de Conjointes Survivants) qui intervient auprès des pouvoirs publics pour l'amélioration du sort des conjoints survivants.

La FAVEC a mis en place un numéro vert : 0 800 005 025, disponible 7 jours sur 7, de 11h à 23h. L'appel est gratuit depuis un téléphone fixe.

Pour tout renseignement et pour connaître l'adresse des permanences :

ADVC 95 - Christiane Barrière - Présidente

1, rue de l'Arrivée - 95880 Enghien-les-Bains

01 34 17 56 71.

Horaires CPAM

La CPAM de Sannois est ouverte du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

ATTENTION : Ces horaires sont, cependant, susceptibles d'être modifiés à différentes occasions. Avant tout déplacement, nous vous invitons à contacter le 36 46 pour plus de renseignements.



DON DU SANG

L'année 2009 a été déclarée « Grande cause nationale pour le don du sang ». Ainsi, l'Amicale des Donneurs de Sang de Sannois organise une collecte de sang le dimanche 13 décembre 2009, de 9h à 13h, au Centre Cyrano (salle n°6 au 3^e étage). Les malades ont besoin de vous et vous remercieront de votre générosité.

Renseignements : 01 39 82 49 76

ANIMATIONS SENIORS

PROPOSÉES PAR LA VILLE ET LES ASSOCIATIONS

Service Animation des Seniors de la Ville

Voyages 2010

- Un séjour de 8 jours - 7 nuits du 9 au 16 juin en Italie avec la découverte des lacs italiens et 2 jours à Venise - 1 245 € (base de 20 personnes) en pension complète, hôtel 3 étoiles. Supplément chambre individuelle : 198 €.

- Un séjour de 8 jours - 7 nuits du 11 au 18 décembre à Bordeaux - 966,30 € (base de 20 personnes). Supplément chambre individuelle : 154 €.

Tarifs dégressifs en fonction du nombre de participants.

Inscriptions : mardi 19 et jeudi 21 janvier 2010 de 9h à 12h au CAS - 26/28, rue Damiette.

Sensibilisation aux risques domestiques et aux premiers secours

Trois matinées d'information seront proposées gratuitement les vendredis 4, 11 et 18 décembre de 10h30 à 11h30 à la Maison des Seniors (quartier Pasteur). Rens. : CAS - 26-28, avenue Damiette 01 39 98 35 00.

L'Accueil Sannoisien

Cabaret-cirque « Le Zèbre de Belleville » Mercredi 16 décembre

Dîner avec spectacle de cirque - Soirée privative - 90 personnes - 85 € - Réservation jusqu'au 3 décembre.

Galette des Rois au Centre Cyrano Vendredi 8 janvier à 14h

Réservé aux adhérents - Gratuit mais réservation obligatoire à partir du 3 décembre.

Opéra bouffe « La vie parisienne » Dimanche 24 janvier à 15h30

Au Théâtre Saint-Antoine - 25 places - 61 € transport compris - Réservation à partir du 22 décembre.

« Au bonheur des tubes - 50 années de chansons » de Roger Louret Mardi 23 mars

Au Rex - 35 places d'orchestre - 62 € transport et pourboire inclus. Réservation du 1^{er} au 29 décembre

Voyage à l'île d'Elbe Du 31 mai au 4 juin

Séjour en hôtel 4 étoiles en pension complète tout compris (boissons incluses aux repas) - Transport en avion - 975 € (base 30 à 34 personnes) - 940 € (35 à 39 personnes) - Acompte de 50 € à la réservation et 5 règlements de 185 € de janvier à mai.

Renseignements et inscriptions :

- Accueil Sannoisien 15, avenue Damiette

Mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 - 01 34 10 69 72

Les Amis de la Résidence Utrillo

Cabaret « La Belle Époque, le cabaret des gens heureux » à Briquemesnil (Somme) Mardi 8 décembre

Déjeuner, spectacle et animation dansante - 70 €

Participation à l'émission de radio « Les Grosses Têtes » sur RTL Mardi 19 janvier - 25 €.

Rens et Ins. : 01 39 80 81 63 - Résidence Maurice Utrillo - 11, rue Henry Dumont le jeudi de 14h30 à 17h ou par courrier avec le règlement.

RENTREE SCOLAIRE 2010 PENSEZ AUX INSCRIPTIONS !



Pour les enfants nés en 2007, au 1^{er} trimestre 2008 et nouveaux inscrits, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2010 auront lieu du mardi 5 janvier au mercredi 31 mars 2010, au Service Scolaire.

Pour les enfants nés entre janvier 2008 et mars 2008, les inscriptions seront conditionnées à la capacité d'accueil des écoles.

ATTENTION : Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous, à définir auprès du Service Scolaire au 01 39 98 20 70, à partir du 1^{er} décembre 2009.

Pièces à fournir au Service Scolaire, lors de l'inscription :

- Le carnet de vaccinations délivré par le Centre Médico-Social (46, boulevard Charles de Gaulle),
- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois),

Les pré-inscriptions aux activités péri-scolaires (restauration, accueils périscolaires du matin et du soir, études surveillées, accueils de loisirs) se feront aussi du 5 janvier au 31 mars.

Service Scolaire - 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville
ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h
et le samedi de 8h30 à 12h - 01 39 98 20 70

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES ÉLECTIONS RÉGIONALES LES 14 ET 21 MARS 2010

Vous n'êtes pas inscrit sur les



listes électorales de Sannois ou vous êtes inscrit mais vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune sans le signaler en Mairie ? En l'absence de mise à jour, vous risquez d'être radié des

listes électorales et, par conséquent de ne pouvoir exercer votre droit de vote lors des prochaines élections régionales des 14 et 21 mars 2010.

N'ATTENDEZ PAS LE 31 DÉCEMBRE, DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS !

Venez dès à présent vous inscrire ou signaler votre changement d'adresse en vous présentant au service Population, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Si vous ne pouvez vous déplacer, les inscriptions par correspondance sont possibles si elles sont effectuées sur l'imprimé CERFA n°12669*01. Cet imprimé peut être téléchargé sur le site www.service-public.fr. Ce document doit être rempli et envoyé en Mairie accompagné des pièces justificatives ci-dessus avant le 31 décembre 2009.

Renseignements : Service Population
01 39 98 20 90

Les écoles lauréates de la Semaine du Goût

Du 12 au 16 octobre dernier, diverses animations se sont succédées afin de fêter la Semaine du Goût. Des dégustations de produits étaient proposées au marché et chez les commerçants. Pour l'occasion les repas de l'Histoire étaient au menu des restaurants scolaires et de la résidence Utrillo. Dans les écoles, les enfants étaient invités à concourir pour la meilleure décoration, le meilleur costume et la meilleure animation.



Ambiance joyeuse à l'école Carnot.

Les écoles ont joué le jeu ; voici les lauréats :

► **Prix de la meilleure décoration**

1^{er} prix : école Gambetta - 2^e prix : école Carnot
3^e prix : écoles Jules Ferry, Henri Dunant et Prat

► **Prix du meilleur costume**

1^{er} prix : école Pasteur - 2^e prix : école Gambetta
3^e prix : école Jules Ferry

► **Prix de la meilleure animation**

1^{er} prix : école Gambetta

2^e prix : école Jules Ferry - 3^e prix : école Henri Dunant.

Chaque enfant déjeunant au restaurant scolaire s'est vu récompensé pour sa participation au concours (paquet de bonbons ou de céréales, place de cinéma ou de manège ou jeu). Félicitations à tous les participants ! ■

Recensement de la population entre le 21 janvier et le 27 février 2010

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Dans une commune de 10 000 habitants ou plus, comme Sannois, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de sa population réparti sur son territoire. En cinq ans, 40 % de la population de la commune est enquêtée. Les résultats du recensement sont alors calculés à partir de cet échantillon. Ainsi, vous pouvez être recensé cette année, mais pas un membre de votre voisinage.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner directement à votre mairie.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la Mairie avant le 27 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Les résultats des enquêtes de recensement sont diffusés sur le site www.insee.fr au fur et à mesure de leur disponibilité.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez le service Population au 01 39 98 20 90.



Les animations du CAS à découvrir pour tous les Sannoisiens



Le Centre d'Action Sociale (CAS) développe ses activités avec un nouveau secteur Animation. Des animations pour tous - enfants, familles, seniors - sont proposées.

Des ateliers adultes

■ Cours de français

Pour ceux qui parlent peu ou pas le français (groupes selon niveau).
Maison du Quartier Pasteur et Centre La Passerelle.

Jours et horaires selon les groupes - 36 € par an.

■ Cours de langue française des signes

Pour se familiariser à la pratique de cette langue.

Espace Prat - Mardi de 19h à 20h30 - 30 € par trimestre.

■ Atelier de tricot et couture

Échanger trucs et astuces et partager son savoir en matière de tricot et couture. Débutantes bienvenues. - Maison du quartier Pasteur - Jeudi de 13h30 à 16h30.

Des sorties familiales

Un programme de sorties pour toute la famille est proposé tout au long de l'année, le week-end. Le transport est compris, seul le repas est à votre charge.

Pour les parents

■ Deux Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Pour permettre aux parents de partager un moment de jeu, de discussion et d'échange avec leurs enfants. LAEP des Loges (dans les locaux du Multi-accueil Magendie) : 2^e et 4^e mercredi de chaque mois en dehors des vacances scolaires de 9h30 à 11h30 pour les enfants de 3 mois à 6 ans. LAEP du Moulin (dans les locaux du Famille Accueil Moulin) : jeudi en dehors des vacances scolaires de 9h30 à 11h30 pour les enfants de 3 mois à 4 ans.

■ Ateliers de français

Pour les parents ayant des difficultés à suivre la scolarité de leur enfant.

Espace Prat - Mardi de 14h à 16h - 36 € par an.

■ Le Point Info Famille

Permanence d'écoute et d'information par une médiatrice de l'Association pour le Couple et l'Enfant. - Hôtel de Ville - Lundi de 17h à 19h - Gratuit mais sur rendez-vous au 01 39 98 21 37.

Pour les seniors

■ Atelier du mardi

Activités de loisirs. - Mardi après-midi à la résidence Maurice Utrillo. Programme disponible au CAS ou à la résidence Maurice Utrillo.

■ Ateliers ou stages

Proposés tout au long de l'année.

Formalités : Dossier d'inscription à retirer sur le lieu de l'activité ou au CAS et à déposer au CAS le lundi ou le vendredi matin de 8h30 à 12h.

Pour tout renseignement : CAS - 01 39 98 35 00.

VACANCES DE FIN D'ANNÉE

ACTIVITÉS POUR TOUS
DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS



Pour les congés de fin d'année, les jeunes Sannoisiens ont rendez-vous du 21 au 31 décembre, dans les accueils de loisirs, pour partager, à nouveau, toutes sortes d'activités

➤ Accueil de loisirs « Les Coccinelles » (enfants scolarisés de 2 ans 1/2 à 6 ans)

La vie du Père Noël à travers des contes peuplés de trolls, lutins et rennes : confection du traîneau du Père Noël, de personnages en cire et en papier mâché, d'un décor enchanté, mini spectacle, activités sportives, sorties (EuroDisney, spectacle Coconut, cinéma) et grand repas de Noël.

➤ Accueil de loisirs « Les Aubines » (enfants de 6 à 13 ans)

Découverte du ciel : confection d'un ciel étoilé, de flocons, d'étoiles phosphorescentes et de cadrans solaires, initiation à l'astronomie, animations et manipulations scientifiques, sorties au Parc aux étoiles de Triel, aux « Étoiles du Rex » et à la Cité des Sciences.

➤ Accueil de loisirs Prat, Passerelle et Moulin (enfants de 6 à 12 ans)

Les « P'tits mousquetaires » : confection de costumes de mousquetaires, spectacle « Les trois mousquetaires », quizz... décoration de sapin, patinoire, vitrines des grands magasins de Paris, activités sportives.

➤ Maison du quartier Pasteur et Petit Beaubourg (jeunes de 11 à 17 ans)

Animations diverses et nombreuses sorties (Jorky Ball, Parc Astérix, Laser Quest, Paris by night...).

Inscriptions jusqu'au 5 décembre inclus auprès du Service Jeunesse : 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h - 01 39 98 20 70.

Attention : Au-delà de cette date, les enfants ne seront accueillis qu'en fonction des places disponibles. Programme des animations disponible en Mairie.

ATELIERS MULTIMÉDIAS

Pour aborder les nouvelles technologies, le secteur Animation du CAS propose des ateliers multimédias pour adultes, à l'Espace Prat. Plusieurs sujets sont proposés, parmi lesquels :

Le vocabulaire d'un ordinateur : icônes, dossiers, fichiers, programmes... - Comment lire un CD, une clé USB... - Qu'est-ce qu'un ordinateur ? Manipulation de la souris et du clavier - Internet, niveau 1, niveau 2, niveau 3 - Messagerie niveau 1, niveau 2 - La messagerie instantanée « Messenger » niveau 1, niveau 2 - Traitement de texte : niveau 1, niveau 2, niveau 3 - Tableur : niveau 1, niveau 2, niveau 3 - Morphing (transformation de photos) - Création d'un diaporama.

Ces ateliers ont lieu en dehors des vacances scolaires :

- Lundi de 9h à 10h30, de 10h30 à 12h, de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30.

- Mardi de 9h à 10h30, de 10h30 à 12h, de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30.

Tarif : 15 € à l'année - Dossier à retirer et à remettre à l'Espace Prat - 4 - 6, rue François Prat - Paiement des ateliers : le lundi au CAS - 26-28, avenue Damiette.





Noël dans la Ville instants magiques

Sapins décorés, illuminations, animations et festivités
dans tous les quartiers de la ville

La Ville de Sannois vous plonge dans la magie des fêtes de fin d'année et vous propose de fêter Noël comme il se doit....

À la patinoire

C'est une tradition, maintenant : le temps des fêtes, la place de l'Hôtel de Ville accueille la patinoire ! Alors, venez chausser les patins et tenter une petite glisse ! Un plaisir à partager en famille !

Du jeudi 17 au mardi 29 décembre, de 10h à 19h sans interruption sauf jeudi 24 et vendredi 25 décembre, de 10h à 17h.

Nocturne vendredi 18 décembre jusqu'à 21h (inauguration à 18h15).

Tarif : 20 minutes : 2 € (location de patins comprise) / gants obligatoires.

Gratuité le vendredi 18 décembre de 19h30 à 20h et de 20h30 à 21h.

Au Marché de Noël

Tout autour de la patinoire, les chalets du Marché de Noël créeront une ambiance cha-

leureuse. Les commerçants proposeront des produits d'artisanat, de loisirs créatifs, des objets de décoration, des bijoux fantaisie ou encore des produits du terroir. De quoi trouver des idées de cadeaux pour les fêtes !

Du jeudi 17 au jeudi 24 décembre
de 10h à 19h - Place du Général Leclerc.

Inauguration de la patinoire, du Marché de Noël et feu d'artifice

Rendez-vous le 18 décembre pour célébrer l'inauguration de la patinoire et du Marché de Noël. Pour l'occasion, un jongleur acrobate se produira sur la glace et, clou du spectacle, un grand feu d'artifice sera tiré du toit du Centre Cyrano ! Afin de se réchauffer, vin et chocolat chauds seront offerts.

Cette année, les lauréats de l'opération « Décorations de Noël » seront récompensés lors de l'inauguration de la patinoire.

Vendredi 18 décembre

18h15 : Inauguration avec animation



et festifs

19h30 : Feu d'artifice.

De 19h30 à 20h et de 20h30 à 21h : Patinage libre et gratuit (gants obligatoires).

Concert « Noël du Monde »

Les chorales d'enfants, d'adolescents et d'adultes « Carpe Diem » accompagnées par des musiciens de l'École de Musique (violin, violoncelle, trompette, saxophone, harpe, piano, etc) fêteront la période de l'avent avec des Noëls de tous les continents.

Samedi 5 décembre à 20h30

Église de Sannois - Entrée libre.

Noël au Moulin

Dimanche 6 décembre, entre deux visites du Moulin, venez découvrir textes et chansons mêlant l'esprit de Noël et du Moulin.

Visite du Moulin de 14h à 18h

Plein tarif : 3 € / Tarif réduit : 2,50 € /

Tarif Sannoisien : 2 €

Animations de 15 mn gratuites à 15h,

16h et 17h.

Le Père Noël dans la ville

Le Père Noël viendra à la rencontre des enfants, avant l'heure...

Il sera sur le marché, dimanche 20 décembre, et distribuera des jouets offerts par l'APPMS (Association pour la Promotion du Marché de Sannois).

Il passera également dans les quartiers de la ville, samedi 19 décembre de 14h à 18h, et il donnera rendez-vous à tous, sur la place du Général Leclerc, jeudi 24 décembre à 15h.

Des bonbons et autres friandises seront distribués aux enfants.

Animations

au marché et chez les commerçants

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le marché et les vitrines de la ville se pareront de leurs plus belles décorations.

Ainsi, le concours du plus bel étal décoré (pour le marché) et de la plus belle vitrine (pour les commerçants) aura lieu le jeudi 17 décembre.

La Ville de Sannois remettra une coupe aux lauréats de chaque catégorie.

Si vous faites vos courses au marché, dimanche 13 décembre, vous aurez peut-être la chance de gagner un superbe panier garni en participant au concours organisé ce jour-là, de 9h à 12h. ■

» Ouverture exceptionnelle du marché

Afin de permettre aux Sannoisiens de préparer leurs fêtes, le marché sera ouvert les jeudis 24 et 31 décembre de 8h à 18h.

DÉCORATIONS ET ILLUMINATIONS DANS LA VILLE

Que seraient les fêtes de fin d'année sans illuminations et décorations ? Aussi, la ville se pare de ses plus beaux atours, à partir de la première semaine de décembre.

Cette année, les décorations sont aux couleurs argent, rouge et blanc et réparties dans les différents quartiers :

- **Au rond-point d'Argenteuil** : 8 grands sapins de 30 m avec une dizaine de petits sapins verts, des branches de bouleaux peintes en blanc, en argent et en rouge. Les suspensions seront également décorées.
- **À l'église** : crèche avec sapins.
- **Sur le parvis de la Mairie** : sapins avec décorations rouges, argent et blanches.
- **Dans les quartiers** : Placette Pasteur, placette Cyrano, place du Poirier-Baron, École Emile Roux, avenue Sabernaude, rue des Loges : un sapin avec des boules argent, blanches et rouges.
- **Au rond-point Tassigny** : un sapin avec décoration lumineuse.
- **À la Gare** : un sapin avec des boules argent, rouges et blanches.
- Des suspensions de sapins et de ruscus seront mises en place boulevard de Lattre de Tassigny, rue de Cernay, rue Keiser, avenue Rhin et Danube, à la Médiathèque et aux entrées de ville.

La ville scintillera de mille feux ; les illuminations donneront un air de fête dans les différents quartiers :

- **Centre-ville / Bel-Air** : Église, Mairie, Centre Cyrano, Boulevard Charles de Gaulle, Square Jean Mermoz, Rond-Point du centre commercial Carrefour...
- **Voltaire** : Rond-point du chêne
- **Loges / Gambetta** : Boulevard Gambetta, entrée du mail Paul Verlaine, Place du Poirier-Baron
- **Les Carreaux / Gaston Ramon** : Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny, Rond-point des vignes
- **Pasteur** : Rond-point du Paris, Boulevard Maurice Berteaux
- **Moulin** : Rue Romain Rolland, Rond-point de la Tour du Mail.



SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2009

- Signature d'une convention constitutive de groupement de commande avec le Conseil Général du Val d'Oise pour la réalisation d'un diagnostic pour l'accessibilité aux personnes handicapées des Etablissements Recevant du Public (ERP).
- Signature d'une convention d'intervention bénévole avec l'association « Tel est ton Sannois » pour la vente et la mise aux enchères publiques du vin de Sannois au profit du Téléthon. Les recettes seront versées sous forme de subvention à l'Association Française contre les Myopathies.
- Signature d'une convention de réciprocité sans participation financière avec les communes voisines qui accueillent des enfants sannoisiens dans leurs établissements scolaires sachant que les écoles de Sannois accueillent 120 enfants de villes voisines et que celles-ci accueillent environ 130 enfants sannoisiens.
- Attribution de bourses communales aux familles pour les élèves en cycles secondaires ou supérieurs. 45 dossiers concernant 101 jeunes ont été retenus pour un montant global de 3 849,11 €.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle 1 526 € à l'association « Paris Athletic Club 95 » pour l'organisation de 4 courses de cyclo-cross qui ont eu lieu le dimanche 8 novembre 2009, à Sannois.
- Lancement de la procédure d'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) sur le territoire communal. Dans un délai de deux mois, les personnes morales concernées

devront indiquer si elles souhaitent être associées à l'élaboration du PLH.

- Signature d'une convention avec la Ville d'Erment pour la mise à disposition de 12 chalets pour le Marché de Noël. Les tarifs de location sont fixés à 10 € par jour pour les commerçants et à 5 € par jour pour les associations. Le montant de la location sera reversé au Téléthon.
- Approbation de l'adhésion de la Ville de Franconville au Syndicat Émeraude pour la collecte et le traitement des déchets de la Vallée de Montmorency.
- Signature d'un avenant à la convention d'exploitation de la ligne de car 30-22 entre la Ville de Sannois, la Communauté d'agglomération Val et Forêt et la société des Cars Lacroix pour modification des horaires.
- Signature d'une convention entre la Ville de Sannois et la société des Cars Lacroix pour l'exploitation de la nouvelle ligne 30-42 reliant le quartier du Moulin à la gare de Sannois.
- Demande de subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise et du Syndicat départemental Eau, Gaz, Télécommunications du Val d'Oise pour l'enfouissement des réseaux de l'allée de Corneilles programme 2010 / 2011. À cette occasion, l'éclairage public sera refait. Le coût total de l'opération est estimé à 1 902 037,63 € HT.
- Demande de subventions auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

pour la réalisation de travaux d'assainissement rue des Aulnaies (199 255,44 € HT) et rue Cassini (230 000 € HT) dans le cadre du programme 2005 / 2009.

- Signature d'une convention entre la Ville de Sannois et M. Humeau, apiculteur à Sannois, pour la mise à disposition de parcelles de terrain pour l'implantation de ruchers sur le toit de l'Hôtel de Ville.
- Signature d'une convention entre la Ville de Sannois et la société Marignan pour la prise en charge financière, à hauteur de 12 000 € TTC, de la remise en état du trottoir situé au 125/127, bd Charles de Gaulle, devant la Maison de l'Enfance. La Ville prend à sa charge l'enfouissement des réseaux et le Conseil Général du Val d'Oise réalise les travaux de voirie.
- Signature d'une convention avec Naturparif pour la mise à disposition gracieuse de l'exposition itinérante « Île-de-France, Île Nature » pour le stand développement durable de la soirée d'accueil des nouveaux habitants.
- Débat sur les orientations budgétaires 2010.
- La commune de Sannois accorde sa garantie à la Société Anonyme d'HLM du Val d'Oise (SAVO) pour la durée totale des prêts contactés auprès de Dexia et de la Caisse des Dépôts pour l'acquisition et l'amélioration de 153 logements et 3 locaux commerciaux situés rue Jules Ferry, à Sannois. En contrepartie de sa garantie d'emprunt, la Ville dispose d'un contingent de 31 logements doit 20 % des logements de ce programme.

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNOIS

Décembre, un mois de fête et de liesse, mis en valeur par une ville illuminée de décorations à l'occasion des rendez-vous nombreux de cette fin d'année 2009, pour la joie des enfants et le plaisir de tous.

Au Moulin, des lectures et des chansons de Noël accompagnent l'ouverture du premier dimanche. Le théâtre d'ombre investit la Médiathèque, illustrant des contes des pays froids de l'Europe. Un concert de Noël est présenté par l'École de Musique de Sannois à l'église.

Le spectacle « Jardin d'enfants » réunit les plus petits à l'EMB. Le centre Cyrano fait son Bollywood. Et la MLA ouvre ses portes à la street dance pendant les vacances.

À quoi il faut ajouter un des événements phares du mois, le Téléthon. Un rassemblement cher à Sannois qui cette année revêt une dimension particulière : Sannois est le village d'accueil du Val d'Oise. Du palais des sports Jean-Claude Bouttier au parvis de l'Hôtel de Ville, en passant par la piscine et le tennis, le gymnase Voltaire et l'école Notre-Dame, l'EMB et le centre Cyrano, la fête est partout, une fête dédiée à un combat noble, une fête importante qui réclame la participation de tous, une fête qui unit dans le partage, l'endurance et le courage.

Avant de disparaître et de laisser la place à la nouvelle année, 2009 enflamme Sannois de son feu d'artifice, marquant l'ouverture de la patinoire chère aux enfants et du joli marché de Noël, et donnant le coup d'envoi de la grande cavalcade du Père Noël à travers la ville.

Et comme l'annonce le dicton populaire : « Après Noël, brise nouvelle ! »

Excellente fin d'année et vive l'an neuf !

Nicole FLEURIER

Conseillère déléguée à la Culture
et aux Relations publiques

AGIR POUR LES SANNOISIENS

À l'image de son maître Nicolas SARKOZY (n'y voyez là aucune allusion à la citation erronée du conseiller délégué Arnold YAYI : « le chien aboie, la caravane passe » qui est un proverbe arabe et non tiré d'une fable de La Fontaine), Monsieur le Député de la France – Maire de Sannois est, sans conteste, un homme bien visible et extrêmement volubile. Pour preuve, cet ardent chevalier de la lutte contre les nuisances aériennes était même présent dans le vol du 1^{er} A380 reliant Hambourg à Roissy (cf. France 2, 20h00 du 30/10 15^e mn). Visiblement, les petits fours n'attirent pas que les conseillers généraux de gauche comme certains veulent le faire croire. Notre Maire, champion hors catégorie des leçons sur l'environnement semble apprécier les voyages aériens surtout lorsque ceux-ci sont bien accompagnés (petits fours bio certainement ?). Quel est le bilan carbone de cette petite « sauterie » pour VIP ? Combien de polluants atmosphériques ont été rejetés dans l'air pour cet aller et retour ? Quel est le coût pour le contribuable ?

Alors, le plus important pour les Sannoisiens est-il de, comme le suggère le dernier *Sannois en direct*, de voir et revoir, d'entendre et réentendre les mêmes litanies, la visibilité en quelque sorte ou le véritable travail avec des résultats quantifiables. Photos, blablas ou résultats ? Telle est la question ! Pour ma part, il n'y a nul doute, élu Conseiller Général de Sannois et Vice-président du Conseil Général, il m'importe plus de travailler. Alors travailler, cela signifie quoi, après avoir entendu le projet de restructuration du quartier des Buissons, c'est se mettre au travail pour que le Val d'Oise aide ce projet s'il est adopté par les habitants. Évidemment lors de la présentation de ce projet, le Maire était très devant, visible et très audible, moi je prenais des notes pour préparer l'examen de ce qui pourrait être fait pour les habitants des Buissons.

De la même façon, le collège Jean-Moulin sera doté d'équipements numériques (tableaux numériques interactifs – un nouvel environnement multimédia remplaçant le tableau noir) et de nouveaux services à compter de janvier 2010. Tout cela a pour but d'améliorer la pédagogie dans les collèges et de permettre l'allègement du poids du cartable. Ceci vaut également pour 18 autres collèges « défavorisés » alors que notre ancien conseiller général Y. PATERNOTTE avait privilégié une vitrine à Goussainville (collège Charpak), sa circonscription... La volonté de généraliser tout ceci n'a été possible, pour Rest'O collège, le permis de conduire, VO Bébé, le plan numérique des collèges... que grâce au travail de la gauche dans le Val d'Oise. Notre Maire victime de ses méchants opposants touche pourtant ses subventions versées par le département, appelé avec mépris par l'UMP, socialo-communiste.

Les subventions versées par le Val d'Oise à Sannois sont en ligne sur www.christophe.dulouard.com depuis 2 mois.

Puisque l'espace d'expression de l'opposition est limitée comme ses possibilités de faire évoluer une seule délibération dans cette ville où chaque vote de la majorité ressemble à un scrutin Staliniens, le besoin n'est pas d'être visible mais à l'écoute des demandes des Sannoisiens, le POS de la gare, le POS de la ZAC, la couverture de l'A15 demandes précises des citoyens qui attendent autre chose que les agressions politiques à l'encontre de mon groupe d'élu.

Christophe DULOUEARD

Conseiller municipal et conseiller général de Sannois
Vice président du conseil général chargé des finances

UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

En raison de problèmes de santé, les élus de « l'Union à gauche avec vous, Sannois pour tous » ne sont pas en mesure de publier un texte pour la Tribune ce mois-ci.

Récupération des écrans de télévision



Chaque année, en France, plus de 5 millions de téléviseurs arrivent en fin de vie. Aujourd'hui, la majorité est constituée d'écrans cathodiques. Hélas, aujourd'hui, seulement un écran sur deux est recyclé ! Depuis le 15 novembre 2006, tous les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) doivent pourtant être recyclés. Afin de limiter la dispersion des polluants contenus dans les écrans (présence de mercure, plomb, terres rares) et d'optimiser la valorisation et le recyclage des déchets, **le Syndicat Émeraude ne collectera plus les écrans avec les encombrants à partir du 1^{er} mars 2010.** Ils devront obligatoirement être déposés dans une filière appropriée.

Où déposez l'écran ?

Deux solutions s'offrent à vous :

► La reprise « 1 pour 1 » à privilégier

Lors de l'achat d'un appareil neuf, le distribu-

teur a l'obligation de reprendre votre appareil usagé. C'est le principe du « 1 pour 1 ». Les DEEE collectés seront ensuite dirigés vers des filières de recyclage.

► L'apport sur l'Éco-site

En ramenant votre écran en déchèterie, sur l'Éco-site du Plessis-Bouchard, il sera repris par un éco-organisme pour être recyclé. Pour les autres DEEE, la reprise « 1 pour 1 » ou l'apport en déchèterie doivent également être privilégiés pour préserver l'environnement.

Éco-site du Plessis-Bouchard

12, rue Marcel Dassault

Parc d'activités des Colonnes

01 34 11 92 92

Ouvert de 10h à 18h sans interruption

les lundis, mercredis, vendredis,

samedis, dimanches et de 14h à 18h

les mardis et jeudis (horaires d'hiver jusqu'au 31 mars).

Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RÉGLEMENTATIONS

> Les cyclistes dans la ville



Ils sont astreints, au même titre que les véhicules à moteur, au respect du code de la route. Les infractions sont réprimandées de la même manière y compris en ce qui concerne les équipements fonctionnant mal comme le défaut d'éclairage, les freins défectueux...

Rappelons aussi que les cyclistes ne doivent pas rouler sur les trottoirs mais sur la chaussée et de préférence sur les pistes cyclables quand il y en a.

Pour information, voici quelques exemples d'infractions et les amendes apparentées :

- Circulation sur un trottoir : 90 €
- Défaut d'éclairage : 11 €
- Freins défectueux : 11 €

> Le stationnement unilatéral alterné



Article R 417-2 du code de la route

C'est un vrai casse-tête ! Alors, rappelons que la périodicité est semi-mensuelle.

Du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue.

Du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs.

Le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20h30 et 21h.

Tout stationnement contraire aux dispositions de l'article R 417-2 du code de la route est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la première classe (11 €).

Chiens « dangereux » Un permis pour les propriétaires

La loi du 20 juin 2008 a introduit une formation pour les propriétaires de chiens « dangereux » visant à les sensibiliser aux risques que représente un tel animal et les informer des bonnes pratiques en matière de prévention des accidents.

La loi et son application

L'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixe les conditions de déroulement de la formation.

Ainsi, les personnes détenant un chien de première ou deuxième catégorie devront, au plus

tard le 31 décembre 2009, obtenir le permis de détention en fournissant, outre l'évaluation comportementale du chien, leur certificat d'aptitude.

Où suivre une formation ?

La liste des organismes habilités à dispenser la formation est diffusée sur le site Internet de la Préfecture et tenue à disposition du public en Préfecture.

La Police Municipale détient également la liste des vétérinaires habilités à effectuer l'évaluation comportementale du canidé ainsi que la liste des organismes délivrant le certificat d'aptitude des propriétaires.

Pour tout renseignement :

■ Préfecture du Val d'Oise

<http://www.val-doise.pref.gouv.fr>

■ Police Municipale - 46, bd Charles de Gaulle

8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

du lundi au vendredi - 01 39 81 48 88.



CONCERTS

EMB

Des groupes internationaux à l'EMB !



■ Naomi Shelton & The Gospel Queens

Tout droit venue des États-Unis, Naomi Shelton débarque à l'EMB avec ses Gospel Queens, pour une date unique en Île-de-France ! L'histoire de cette artiste authentique commence en Alabama où, enfant, elle chantait du Gospel dans l'église de son village. Elle a vécu ensuite à New-York et en Floride où elle a découvert le funk et la soul.

À 70 ans, après 50 ans de carrière, la diva enregistre son premier album sur le label Daptone (label d'Amy Winehouse), un concentré de soul music et de gospel, spirituel et groovy... Immanquable !

Vendredi 4 décembre à 20h30

Tarifs : 5 € / 11 € / 13 €.

■ Staff Benda Bilili



Originaires de Kinshasa, les membres du Staff se rencontrent dans un centre d'accueil pour handicapés. En effet, 5 des 8 musiciens sont paraplégiques, ayant eu la polio dans leur enfance. Leurs chansons, pleines d'espoir et d'énergie, racontent leur quotidien à Kinshasa, sur des airs de Rumba congolaise aux accents brésiliens, le tout mêlé à un groove nourri au funk à la soul et au reggae.

Le groupe répète dans le zoo de Kinshasa, l'album « Très très fort » y a été enregistré en une nuit ! Tendez l'oreille, vous entendrez des criquets accompagner le Staff... Si vous n'êtes jamais allés en République Démocratique du Congo, Staff Benda Bilili vous y emmènera !

Mercredi 9 décembre à 20h30

Tarifs : 5 € / 11 € / 13 €. En partenariat avec l'association Mesh (Musique et Situation de Handicap).

ÉCOLE DE MUSIQUE

Concert de fin d'année

Le traditionnel concert de fin d'année des élèves de l'École de Musique aura lieu, dimanche 13 décembre à 15h30 au Centre Cyrano. Ensembles instrumentaux et vocaux présenteront un répertoire varié, de Bach à aujourd'hui. Un moment de convivialité musicale à partager en famille !

Dimanche 13 décembre à 15h30

Centre Cyrano - Entrée libre

Renseignements : 01 34 11 30 80



Les 3, 4 et 5 décembre

Téléthon 2009

Sannois village d'accueil du Val d'Oise

Cette année, Sannois est le village d'accueil Téléthon pour le Val d'Oise ! En partenariat avec l'association « Tel est ton Sannois », la Ville de Sannois organise de nombreuses manifestations qui débiteront dès le jeudi 3 décembre.

Au programme

► **Jeudi 3 décembre à 19h** : concert de rap devant la Mairie

► **Du vendredi 4 à 18h au samedi 5 décembre à 18h** : défi sportif des pompiers : 24h non-stop d'escalade devant la Mairie.

► **Vendredi 4 décembre à 20h**

- **Dîner-spectacle**, au Centre Cyrano, avec dîner (apéritif, choucroute, fromage, dessert, boissons et café) et animations : magie, chant, danse, musique, soirée dansante avec DJ jusqu'à 2h du matin. La participation de 25 € par personne sera reversée en intégralité à l'Association Française contre les Myopathies. Il sera également possible d'acheter des enveloppes (elles sont toutes gagnantes !) pour la modique somme de 5 €.

- **Enchères du vin de Sannois** : Pour la toute première fois, la Ville mettra aux enchères le vin de Sannois ! Un événement à ne pas manquer.

► **Samedi 5 décembre**

- **Grand loto à 14h au Centre Cyrano** : De nombreux lots sont à gagner dont un écran plat, un ordinateur portable, un VTT...

- **Vente directe du vin de Sannois** sur la place du Général Leclerc.

► Vendredi 4 et samedi 5 décembre

- Animations dans les équipements de la ville
- Un village sera aménagé au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier avec de nombreux jeux pour les enfants (programme disponible en Mairie).

Participer

Rejoignez l'association « Tel est Ton Sannois » et participez au Téléthon en donnant des lots (livres, vidéo, petit électroménager, linge de maison, jeux, peluches...), des denrées (friandises, bonbons, gâteaux, pain pour sandwiches, boissons...), en faisant des dons pour l'AFM (à envoyer à l'association « Tel est Ton Sannois » ; 60 % du montant est déductible des impôts) mais aussi, en donnant de votre temps car nous avons besoin de bénévoles.

Contact : Cyril Békier

Président de « Tel est Ton Sannois »

18, rue du Poirier-Baron - 95110 Sannois

01 39 82 03 72 / 06 29 92 39 85

contact@tel-est-ton-sannois.fr

<http://www.tel-est-ton-sannois.fr>



La MLA espace de découvertes et de pratiques culturelles



La Maison des Loisirs et des Arts propose des activités d'apprentissage (les langues), de créativité (le vitrail, la peinture sur soie...) et de pratiques artistiques (danse, théâtre...) pour tous les publics.

Les nouvelles activités proposées depuis septembre 2009 ont rencontré un franc succès. Ainsi, les cours de danse orientale et de danse indienne sont d'ores et déjà complets !

Attention, il ne reste que quelques places pour les activités suivantes : le théâtre (adolescents, adultes), la danse classique et contemporaine (ateliers ouverts à partir de 4 ans).

Des stages découverte pendant les vacances

Pour l'initiation à de nouvelles activités, la MLA propose des stages découverte :

► **Street-dance** : à partir de 10 ans, pendant les vacances de Noël : du lundi 21 au jeudi 24 décembre 2009. Tarif : 16 € Sannoisien / 19,20 € hors Sannois.

► **Ateliers marionnettes et théâtre d'objets** : à partir de 7 ans, pendant les vacances de février 2010.

Les rendez-vous de la MLA

► **Atelier calligraphie** : à partir de 15 ans, rendez-vous une fois par mois, le samedi de 14h à 18h :

– Calligraphie arabe à partir de janvier 2010.

Tarif : 10 € Sannoisien / 12 € hors Sannois.

N'hésitez pas à vous informer sur ces nouvelles propositions ! Il existe sûrement une activité faite pour vous et votre famille !

Renseignements et inscriptions : Maison des Loisirs et des Arts

24, rue Victor Basch - 01 34 11 30 78

mla.sannois@wanadoo.fr - www.ville-sannois.fr

Dimanche 6 décembre

Le Bollywood show féerie au Centre Cyrano

Après les récents succès des shows indiens en Occident, voici le tout premier spectacle d'inspiration Bollywood créé en France : le Bollywood Show !

Une trentaine de danseurs, tous aussi passionnés et talentueux les uns que les autres évolueront sur la scène du Centre Cyrano.

En reprenant quelques-unes des plus belles chansons du cinéma indien, le Bollywood show offre un merveilleux spectacle de danses modernes et traditionnelles. De quoi vous éblouir !

Bollywood show

Dimanche 6 décembre à 16h

Centre Cyrano

Plein tarif : 17 € – Tarif réduit : 15 €

Carte Club Cyrano : 12 €



EXPOSITION À LA MLA



« Arbre et compagnie » par les ateliers Arts Plastiques

Les enfants des ateliers Arts Plastiques de la MLA, sous la houlette de leur professeur Marie-José Drouet, ont inventé, avec des végétaux ramenés de leur promenade dans les bois et jardins, quelques « créatures » singulières...

Du 1^{er} au 15 décembre

Maison des Loisirs et des Arts

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Entrée libre

E-mail : mla.sannois@wanadoo.fr

SPECTACLE



« Jardins d'Enfants » par la Compagnie Hubert Jappelle

Avant les vacances de Noël, l'EMB va se transformer en jardin insolite pour recevoir la Compagnie Hubert Jappelle pour le spectacle « Jardins d'enfants » !

Le 17 décembre, les élèves de 17 classes sannoisiennes et des tout-petits de 5 crèches de Sannois vont venir explorer, en compagnie de 2 comédiens, un univers magique et sensoriel.

Accueillis dans un terrain de jeux adapté, les enfants vont apprendre le plaisir d'être spectateur en assistant à un spectacle où l'imagination n'a pas de limite, ils feront la connaissance d'une fourmi géante qui vit dans un monde où la joie s'échappe des arrosoirs...

De quoi emporter plein de souvenir pour les vacances !

» 14 Ça s'est passé...

Cet automne, la Ville de Sannois organisa diverses activités pour vous permettre de passer des moments de détente tout près de chez vous. Petite revue de ces moments conviviaux...



◀ Jeudi 8 octobre

Sortie champignons avec Yanick Paternotte

Yanick Paternotte, Maire de Sannois, Député du Val d'Oise, a fait découvrir les champignons aux élèves de 6 classes de 6^e issues des trois collèges de Sannois (Collège Voltaire, Jean Moulin et Notre Dame) au cours d'une promenade en forêt de Montmorency.

Jeudi 8 octobre ▼



Remise des médailles du travail aux Sannoisiens

▼ Samedi 24 octobre

Dégustation du vin de Sannois à l'Entente



Après la réception de la réserve Lensoise qui s'est soldée par un match nul 1-1 devant près de 600 spectateurs, les partenaires, bénévoles et membres du club ont pu profiter d'une dégustation de la cuvée 2007 des Coteaux de Sannois.

Samedi 7 novembre ▶

Foire aux livres

Les Sannoisiens sont venus nombreux chiner au Centre Cyrano et assister aux animations proposées par la médiathèque.



◀ Du 18 octobre au 1^{er} novembre

Salon d'Automne du Petit Format

Comme chaque année, le Salon d'Automne du Petit Format organisé par l'association des Beaux-Arts de Sannois a réuni nombre d'œuvres exceptionnelles.



Jeudi 22 octobre ▼



« L'Écrit » bus-théâtre sur la Place du Général Leclerc

Quel était ce bus jaune sur la place du Général Leclerc ? La compagnie Ubus théâtre qui donnait une représentation de théâtre de marionnettes dans un bus scolaire canadien ! Une initiative originale proposée par l'EMB dans le cadre du Festival Théâtral du Val d'Oise.

Mardi 10 novembre ▼



Les bacheliers à l'EMB

Les Sannoisiens bacheliers 2009, ont été invités, à l'EMB, à un concert du groupe rock sannoisien « Little Sister ». Une clé USB leur a été remise en récompense de leur diplôme.



>> 15 J'y vais...

J'y vais du mardi 1^{er} au jeudi 10 décembre 2009

Mardi 1^{er} décembre	14h	Thé dansant Plein tarif : 8,50 € / Tarif réduit : 8 € / Club Cyrano : 7 €	Centre Cyrano
Mercredi 2 décembre	10h30 et 15h	Le mois des contes européens : « Yvan et le brochet magique » Conte russe en théâtre d'ombres Entrée libre	Médiathèque
Jeudi 3 décembre	19h	Téléthon 2009 : Sannois village d'accueil Concert de rap	Devant le Centre Cyrano
Vendredi 4 décembre 	14h-18h	Téléthon 2009 : Sannois village d'accueil Tournoi de bridge Entrée : 10 €	Centre Cyrano Salle Roxanne
	20h	Dîner spectacle Animations et vente aux enchères du vin de Sannois Entrée : 25 € (Somme reversée en intégralité à l'Association Française contre les Myopathies) – Enveloppe cadeaux : 5 €	Centre Cyrano
	20h30	Concert gospel soul : EXCLU IDF Naomi Shelton (USA) & The Gospel Queens Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 11 € / Adhérent : 13 €	EMB
	20h30	Le mois des contes européens : « Sur les pas des Dieux » Tout public à partir de 8 ans Entrée gratuite mais réservation souhaitée au 01 39 81 80 17	Médiathèque
Du vendredi 4 au samedi 5 décembre	du vendredi 18h au samedi 22h du vendredi 20h au samedi 20h du vendredi 18h au samedi 18h	Téléthon 2009 : Sannois village d'accueil Animations avec de nombreux jeux pour les enfants 24h de natation : Toute la ville nage pour Maxence Mise à l'eau : 3 € (somme reversée au Téléthon Sannois) Défi sportif des pompiers pendant 24h non-stop	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier Piscine Pierre Williot Devant la Mairie
Samedi 5 décembre 	9h - 18h	Téléthon 2009 : Sannois village d'accueil Athlétisme	Square Jean Mermoz
	9h - 20h	Balades en side-car Balade : 3 € – Photo : 2 €	Parking Centre Cyrano
	10h - 19h	Initiation au tennis, squash, badminton	OSS Tennis Chemin de Luzernes
	10h-20h	Vente directe du vin de Sannois	Place de la Mairie
	14h	Grand loto	Centre Cyrano
	15h - 22h	Handball'thon Entrée : 2 €	Gymnase Voltaire Rue des Garonnes
	19h	Concert 95 all stars : Wanted 1 ^{ères} scènes fusionne avec la Jam Entrée : 5 € (Somme versée au Téléthon)	EMB
	18h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Équipe de CFA reçoit Raon l'Étape	Stade Michel Hidalgo
	18h - minuit	Football américain Match seniors	Stade Auguste Delaune
	20h30	Concerts « Noël du Monde » par les chorales « Carpe Diem » de l'École de Musique Entrée libre	Église de Sannois
Dimanche 6 décembre	14h-18h	Noël au Moulin : visite du Moulin, goûter et animations de 15 minutes gratuites 15h, 16h et 17h : textes et chants de Noël Plein tarif : 3 € / Tarif réduit : 2,50 € / Tarif Sannoisien : 2 €	Moulin
	16h	Bollywood show Plein tarif : 17 € / Tarif réduit : 15 € / Carte Club Cyrano : 12 €	Centre Cyrano
	16h30 - 20h	Basket Ball Match départemental fille excellence	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Mercredi 9 décembre 	10h30 et 15h	Le mois des contes européens : « La Princesse et le ouistiti » D'après un conte de Grimm en théâtre d'ombres Entrée libre	Médiathèque
	14h	Ciné-jeunes : « Mission G » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	16h et 20h30	Cinéma : « Dans ses rêves » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	20h30	Concert blues - rumba - reggae : Staff Benda Bilili Dans le cadre de l'opération « Un visa pour l'Afrique » menée par le Conseil général du Val d'Oise Plein tarif : 13 € / Tarif réduit : 11 € / Adhérent : 5 €	EMB
Jeudi 10 décembre	20h30	Conseil de ville en présence de M. le Maire et des élus Renseignements : 01 39 98 20 25	Hôtel de Ville

Samedi 12 décembre	18h - minuit	Football américain Match seniors	Stade Auguste Delaune
	20h30	Concert show must go on : Naïve New Beaters / Skip The Use Plein tarif : 17 € / Tarif réduit : 15 € / Adhérent : 12 €	EMB
Dimanche 13 décembre	9h - 12h	Concours du panier garni	Marché couvert
	9h - 13h	Don du sang Renseignements : 01 39 82 49 76	Centre Cyrano Salle 6 - 3 ^e étage
	14h30 - 18h	Basket Ball Championnat de France match cadet	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
	15h30	Concert de fin d'année de l'École de Musique Renseignements: 01 34 11 30 80 – Entrée libre	Centre Cyrano
Mardi 15 décembre	À partir de 17h30	Opération « Décorations de Noël » Passage du jury pour les fenêtres et balcons – Récompenses le 18 décembre lors de l'inauguration de la Patinoire et du Marché de Noël Renseignements : 01 39 98 20 25	Dans les quartiers
Mercredi 16 décembre 	15h et 20h30	Cinéma : « Victor » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	A partir de 17h30	Opération « Décorations de Noël » Passage du jury pour les maisons et jardins – Récompenses le 18 décembre lors de l'inauguration de la Patinoire et du Marché de Noël Renseignements : 01 39 98 20 25	Dans les quartiers
Jeudi 17 décembre		Concours du plus bel étal à 11h et de la plus belle vitrine à 16h Remise de coupes aux lauréats	Marché couvert et commerçants
Du jeudi 17 décembre au jeudi 24 décembre	10h à 19h	Marché de Noël Pour trouver des idées cadeaux pour Noël	Place du Général Leclerc
Du jeudi 17 décembre au mardi 29 décembre	10h à 19h	Patinoire Nocturne jusqu'à 21h vendredi 18 décembre et gratuit de 19h30 à 20h et de 20h30 à 21h ce même jour Gants obligatoire / 20 mn : 2 € (location patins incluse) Jeudi 24 et vendredi 25 décembre 10h-17h	Place du Général Leclerc
Vendredi 18 décembre 	18h15	Inauguration de la patinoire, du Marché de Noël et feu d'artifice Les lauréats des « décorations de Noël » seront récompensés à 18h30 19h et 20h : Démonstration de jonglage sur glace Feu d'artifice à 19h30 – Patinage libre et gratuit de 19h30 à 20h et de 20h30 à 21h (Gants obligatoires)	Place du Général Leclerc
	20h30	Concert groove & électro & vidéo : Wax Taylor / Saycet Plein tarif : 17 € / Tarif réduit : 15 € / Adhérent : 12 €	EMB
Samedi 19 décembre 	14h - 18h	Le Père Noël à la rencontre des enfants Distribution de bonbons et autres friandises	Dans les quartiers
	18h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Équipe de CFA2 reçoit Pacy Vallée	Stade Michel Hidalgo
	19h - 23h	Basket Ball Match de Nationale 2 fille	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Dimanche 20 décembre	9h-12h	Le Père Noël à la rencontre des enfants Distribution de jouets offerts par l'APPMS (Association pour la Promotion du Marché de Sannois)	Marché couvert
Jeudi 24 décembre	15h	Le Père Noël à la rencontre des enfants Distribution de bonbons et autres friandises	Place du Général Leclerc
Jeudis 24 et 31 décembre	8h-18h	Marché de Sannois ouvert pour les fêtes de fin d'année	Marché

OÙ VOUS RENSEIGNER ?

► ANIMATIONS CULTURELLES

01 39 98 21 44
culture@sannois.org
Centre Cyrano
01 39 81 81 56 – cyrano.sannois@wanadoo.fr
Musée Utrillo-Valadon
01 39 98 21 13 – musee.uttrillo@sannois.org
Musée de la Boxe
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
01 30 25 92 16 – musee.boxe.sannois@wanadoo.fr
Médiathèque municipale
01 39 81 80 17 – mediatheque@sannois.org
Maison des Loisirs et des Arts
01 34 11 30 78 – mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique de Sannois

01 34 11 30 80
sannois.edm@wanadoo.fr
EMB
01 39 80 01 39
com@emb.sannois.org – www.emb-sannois.org

► SOLIDARITÉ

CENTRE D'ACTION SOCIALE (CAS)
01 39 98 35 00 – service.social@sannois.org

► SERVICE JEUNESSE

01 39 98 20 44 / 01 39 80 84 47
Service Scolaire
01 39 98 20 70 – affaires.scolaires@sannois.org

► ANIMATIONS SPORTIVES

01 39 98 20 85
sports@sannois.org

► LES QUARTIERS

01 39 98 20 25
politique.des.quartiers@sannois.org

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION

01 39 98 20 00

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?
CONTACTEZ-NOUS

01 39 98 21 02/20 48